



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 17 février 2026 — N° 37

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Audrey McManiman.

Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration afin de souligner la Semaine scout.

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Frédéric Paris.

M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri.

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet Auto D de l'école Bourg.

17 février 2026

Mme Rizqy (Saint-Laurent) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Claude Lefebvre.

M. Boissonneault (Arthabaska) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Yvan Carrier.

Mme Dionne (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Bertin Denis.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la persévérance scolaire.

M. Poulin (Beauce-Sud) fait une déclaration afin de souligner la Semaine scout.

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Jeannine Bolduc et Rose-Hélène Lessard.

17 février 2026

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 05.

Moment de recueillement

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 14 février 2026, que lui a adressée M. André Fortin, député de Pontiac, l'informant de sa désignation à titre de chef parlementaire de l'opposition officielle, de la nomination de M. Marc Tanguay, député de LaFontaine, à titre de leader parlementaire de l'opposition officielle, de la nomination de Mme Jennifer Maccarone, députée de Westmount–Saint-Louis, à titre de whip en chef de l'opposition officielle et de la nomination de M. Frédéric Beauchemin, député de Marguerite-Bourgeoys, à titre de leader adjoint de l'opposition officielle.

(Dépôt n° 535-20260217)

Présentation de projets de loi

M. Chassin (Saint-Jérôme) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 498 Loi retirant des freins à l'efficacité du système de santé

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 498.

17 février 2026

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2024-2025 de la Société du Grand Théâtre de Québec.
(Dépôt n° 536-20260217)

Mme la présidente dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 17 février 2026;
(Dépôt n° 537-20260217)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Grandmont (Taschereau) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 février 2026, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 538-20260217)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Lecours (Les Plaines), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui les 10, 11 et 12 février 2026, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 12, Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté.

(Dépôt n° 539-20260217)

17 février 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, Mme la présidente dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 16 février 2026, s'est réuni afin de statuer sur une demande du groupe parlementaire formant l'opposition officielle concernant la modification des membres ainsi que des présidences au sein des commissions parlementaires.

(Dépôt n° 540-20260217)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 129 et 134 du Règlement, Mme Soucy, première vice-présidente, propose :

QUE les modifications à la composition des commissions telles que prévues au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, M. Paradis (Jean-Talon) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

M. Bouazzi (Maurice-Richard), conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant le rapport de la Commission Gallant; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 février 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Grandmont (Taschereau), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte des récentes révélations de Radio-Canada soulignant l'ampleur du recours au Cabinet McKinsey par le gouvernement de la CAQ, notamment dans des dossiers stratégiques de l'État québécois;

QU'elle prenne acte de la conclusion du commissaire au lobbyisme à l'effet que « McKinsey a communiqué à plusieurs reprises avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation relativement à l'attribution d'un contrat »;

QU'elle prenne acte des constats du commissaire au lobbyisme relativement à son incapacité à poursuivre l'enquête en raison de l'inapplicabilité de Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme à certains actes de lobbyisme posés par des lobbyistes d'entreprise;

QU'elle prenne acte enfin des recommandations du rapport du 16 février 2026 de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec à l'effet de « procéder à une refonte en profondeur de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme »;

QU'elle demande en conséquence au gouvernement de légiférer pour réformer la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, notamment pour combler ses lacunes en éliminant le seuil minimal d'activité pour les lobbyistes d'entreprise.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 105 en annexe)

Pour : **100** Contre : **0** Abstention : **0**

17 février 2026

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme LeBel, ministre de l'Éducation, conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Chassin (Saint-Jérôme), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski) Mme Poulet (Laporte), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Lakhoyan Olivier (Chomedey), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les Journées de la persévérance scolaire, qui se déroulent cette année du 16 au 20 février 2026, sous le thème « La persévérance, ça mène loin », un moment rassembleur qui permet d'encourager nos jeunes à rester engagés dans leur parcours scolaire;

QU'elle rende hommage aux élèves qui persévèrent malgré les défis en rappelant que derrière chaque parcours éducatif réussi se trouvent des efforts soutenus, du temps et un engagement constant de la part des élèves du Québec;

QU'elle salue l'engagement des acteurs impliqués dans la réussite éducative, notamment les équipes-écoles, les organismes scolaires, les parents et les organismes communautaires qui contribuent quotidiennement à soutenir les élèves dans leur parcours scolaire;

QU'elle réitère que la persévérance scolaire repose sur l'engagement de toute la collectivité et qu'elle invite la population du Québec à manifester son appui aux élèves et à la réussite éducative.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

M. Derraji (Nelligan), conjointement avec M. Cliche-Rivard, leader du deuxième groupe d'opposition, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, M. Chassin (Saint-Jérôme), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant le projet de reconstruction de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

17 février 2026

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 19, Loi visant notamment l'amélioration de l'accès aux services médicaux et la prise en charge médicale de la population;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 3, Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail.

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'abolition de la taxe de vente perçue par le Québec sur les vêtements usagés pour les enfants.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 64.3 du Règlement, elle donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant le soutien et le déploiement du programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal.

17 février 2026

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 février 2026, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Grandmont (Taschereau).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale affirme son opposition au projet de gazoduc et d'usine de gaz naturel liquéfié de Marinvest Energy.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 11 février 2026, sur la motion de M. Poulin, ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises, proposant que le principe du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 11 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 11 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

17 février 2026

M. Girard, ministre des Finances, propose que le principe du projet de loi n° 5, Loi visant à accélérer l'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets prioritaires et d'envergure nationale, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 5 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 5 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

Adoption

M. Girard, ministre délégué au Développement économique régional, propose que le projet de loi n° 111, Loi modernisant la Loi sur les coopératives et modifiant d'autres dispositions, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 111 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 18 février 2026, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 45, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 février 2026, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

17 février 2026

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Paradis (Jean-Talon), conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont), M. Grandmont (Taschereau), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) :

(Vote n° 105)

POUR - 100

Abou-Khalil (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Kelley (PLQ)	Poulin (CAQ)
Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Dionne (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Reid (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dorismond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (IND)	Lakhoyan Olivier (IND)	Rizqy (IND)
(Prévost)	Dufour (IND)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamothe (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
(Orford)	Dufour (PLQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Mille-Îles)	Lecours (CAQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	Duranceau (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	Fortin (PLQ)	Leduc (QS)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemay (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Blanchette Vézina (IND)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Blouin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Gentilcore (PQ)	(Chauveau)	St-Louis (CAQ)
Boissonneault (PQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boivin Roy (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Mallette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Carmant (IND)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (PLQ)	
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Paradis (PQ)	
Chassin (IND)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulet (IND)	